

Pour les lobbies. . . - A propos des animaux

L'ordonnance de la protection des animaux, révisée par le Conseil fédéral, n'offre aux animaux que des améliorations minimalistes, assorties de délais d'application d'une longueur absurde. La plupart des revendications des organisations de protection des animaux ont été ignorées, mais en plus les ordonnances révisées enfreignent fréquemment la loi votée pourtant à l'unanimité par le peuple suisse. La conseillère fédérale Doris Leuthard argumente qu'elle tient compte des problèmes économiques des paysans. Donc la loi n'est appliquée qu'en fonction des désirs des lobbies agricoles, un état de fait incompatible avec les lois et la démocratie de notre pays. - Erwin Kessler, Ass. contre usines d'animaux